

## **Bilan des actions menées en 2022 sur quatre réseaux de plateformes**

Animation de quatre réseaux de plateformes par Chiara Chelini, animatrice de communautés, et Serge Wolikow chargé de mission.

Une programmation nationale : des séances de travail en visioconférence et une rencontre annuelle, pour chaque réseau de plateformes dans une des 22 MSH.

Un comité de pilotage par réseau pour choisir les sujets traités. Chiara Chelini et Serge Wolikow siègent au sein des quatre comités de pilotage. Ils sont également membres du collège de suivi. L'ensemble des séances sont ouvertes à toutes les MSH, même si elles ne possèdent pas une plateforme dudit domaine.

### **Audio-Visio, Ressources et corpus audio, visuels, du documentaire ethnologique aux conférences filmées**

Comité de pilotage : Christian Dury (MSH Lyon St-Etienne), Benoit Raoulx (MRSH), Anne-Claire Delaunay et Damien Poïvet (FMSH, partenaire), Claire Perret (RnMSH)

Thématiques traitées en 2022 par 4 séances de travail en visio : Stratégie de production et de captation au sein des MSH, Boîte à outils de l'audiovisuel, Archives audiovisuelles, Cycle de vie des données audiovisuelles.

Une journée en présentiel à la FMSH (en partenariat) : l'environnement documentaire lié à l'audiovisuel. Classifier et indexer une vidéo en ligne. Etudes de cas de Canal-U et CNRS Images.

Le réseau de plateformes audiovisio a également assuré la couverture audiovisuelle de la journée de réflexion organisée dans le cadre de l'action scientifique inter-MSH *Crises sanitaires et environnementales* le 10 octobre 2022 : réalisation de capsules vidéo entre autres.

Au total : ce sont 16 participants, et 10 MSH représentées

### **Cogito, Equipements pour les recherches en sciences cognitives ou disciplines au croisement des sciences sociales et cognitives (linguistiques, psychologies, neurosciences, économie)**

Le comité de pilotage est principalement assuré par la MSHS-T, Pascal Gaillard et Julien Tardieu.

Thématiques traitées par 6 séances de travail en visio : Questions éthiques dans les expérimentations, Quel modèle économique, Quels indicateurs, Plan de gestion de données et stockage, Processus de mise en place d'une expérimentation : de la prise de contact par le chercheur jusqu'à l'élaboration d'un projet de recherche, Forces et faiblesses des plateformes cogito, La démarche qualité et amélioration continue.

Deux journées en présentiel à la MSHS-T, deux thématiques : Retours d'expérience autour de la mission de l'ingénieur qualité de l'université de Toulouse Jean Jaurès qui accompagne la démarche d'amélioration continue des plateformes Cognition, Comportement et Usage (CCU) de la MSHS-T et Maison Intelligente de Blagnac (Mib). Seconde thématique : le travail collaboratif entre la chargée de communication de la MSHS-T et la plateforme CCU dans le cadre de l'élaboration du plan de communication de la plateforme et de la production d'un teaser à destination des entreprises.

Au total : ce sont 16 participants, et 8 MSH représentées

## **Scripto, Données notées, du texte littéraire aux archives du monde contemporain en passant par les partitions**

Comité de pilotage : Véronique Ginouvès (MMSH), Hélène Veilhan et Aurélia Vasile (MSH Clermont-Ferrand), Marion Landre et Marion Bendinelli (MSHE), Laurence Rageot (MSH Val-de-Loire)

Thématiques traitées en 2022 par 9 séances de travail en visio : Accompagnement de MSH dans le cadre de la réponse à l'AAP CollEx Persée, plusieurs séances autour des rédactions de Plan de Gestion de Données, et deux séances sur Recherche et patrimonialisation.

Deux journées en présentiel à la MRSH (Caen) : méthodes et outils numériques appliqués aux données de la recherche et du patrimoine ; atelier participatif de mind mapping (carte mentale) pour envisager de futures thématiques.

Au total : ce sont 22 participants, et 10 MSH représentées

## **Spatio, Ressources pour le traitement et l'analyse de données à références spatiales, imagerie et 3D**

Comité de pilotage : Dominique Andrieu (MSH Val-de-Loire), Philippe Barral et Yuji Kato (MSHE), Alexandra Pineau-Legrand (MSH Mondes), Romain Suarez (MMSH), Franck Vautier (MSH Clermont-Ferrand)

Thématiques traitées en 2022 par 3 séances de travail en visio : Drones, Stockage des données spatialisées, Cadre juridique des données spatialisées.

Deux journées en présentiel à la MSH Mondes (Nanterre) : Modèle économique, gouvernance et maintenance des plateformes Spatio

Au total : ce sont 15 participants, et 8 MSH représentées

### **Les thématiques et les enjeux ouverts par chacun des quatre réseaux des plateformes**

#### **Réseau des plateformes AUDIO-VISIO**

Exemples de stratégie de production (chaque MSH met en avant une stratégie de production, pas forcément la plus représentative, mais celle que la personne en charge de l'audiovisuel souhaite mettre en avant afin de la faire connaître aux collègues : captation, captation streaming, documentaire, écriture documentaire, formation, interview, capsules vidéo). On retrouve des MSH au service des laboratoires de leur périmètres, avec des modèles économiques et des critères de choix éditoriaux différents (offre payante à la MISHA, un appel à projet pour choisir quelle équipe accompagner à la MSH Mondes...)

Collaboration avec Canal-U (une chaîne du RnMSH a été ouvert depuis) et avec CNRS Images (UAR rattachée à la DIRCOM, en charge de la valorisation et diffusion des images des chercheurs). CNRS Images a participé à la journée du 10 octobre (Transition Ecologique et Changement Climatique : quelle place pour les MSH et le RnMSH ?) en nous proposant des vidéos de leur production afférentes à la thématique traitée.

Discussion sur la boîte à outils de l'audiovisuel : les équipements des services audiovisuels des MSH. Socle commun entre les MSH, mais chacune avec ses spécificités. Les équipements se démocratisent par rapport au passé (plus économiques, plus petits et facilement transportables).

Cycle de vie des données audiovisuelles (stockage et archivage) : les problématiques des données audiovisuelles en matière de stockage et archivage rejoignent celles des autres réseaux. Des bonnes pratiques d'archivage (formats des fichiers, comment les déposer) sont présentées par les Archives départementales et le CINES. Une feuille de route pourrait être mise en place au niveau du RnMSH.

Collaborations possibles avec le consortium CANEVAS et l'outil celluloid (documentation collaborative de vidéos).

### Réseau des Plateformes Cogito

- Quel workflow dans le stockage des données sur les principes de la science ouverte : possibilité de répliquer des expérimentations, d'utiliser des résultats, de retrouver les données des publications, parce que les données sont FAIR.
- Que-ce que ça veut dire écrire une charte et définir les rôles de chacun via des outils collaboratifs ? (cf définition du rôle des responsables plateaux).
- Accompagnement par un ingénieur qualité : vers une démarche d'amélioration continue plutôt que vers la certification ISO proprement dite. Cas de la MSHS-T pour les plateformes CCU et MIB. Chacun trouve sa place et sait ce qu'il faut faire.
- Quelle communication externe pour se faire connaître (par les industriels par exemple) et avec quels objectifs ?
- Problème du financement pérenne des plateformes, surtout de son personnel (financier et RH).
- 

### Réseau des Plateformes Scripto

Deux sous-groupes

Patrimonialisation de la recherche et numérisation

Plan de gestion des données pour les données textuelles

Dans les deux cas : importance de l'accès, de la conservation, de la transmission, de fonds des chercheurs, des données de la recherche ou objets anciens.

#### Enjeux majeurs :

- **Proposer un plan de gestion de données**, même rétrospectif (après la fin d'un projet). Importance de données et métadonnées riches. Pour ce faire :
  - Documenter de manière précise le contexte de la collecte, les ayant droits, les formats et les typologies des données collectées et / ou produites
  - Cadrer et anticiper les aspects juridiques et éthiques (formulaire de consentement au traitement des données personnelles, réfléchir à l'anonymisation ou pseudonymisation des noms, réfléchir aux ayant droits sur les données)
  - Bien nommer les fichiers sur la base d'une convention internationale de nommage, pour rendre les données FAIR pour des finalités de réutilisabilité.
  - Permettre la conservation à long terme

- Capitaliser, s'appuyer sur les ressources existantes
- **En amont, développer des questions de recherche qui incitent les chercheurs à réutiliser les données**
- Favoriser la **matérialité des textes**, leur circulation : dans une ère où les textes et les archives deviennent numériques pour des finalités de valorisation et conservation, il faut accompagner ce processus avec des actions précises, et avec du personnel qualifié et formé à la rédaction d'un PGD.

Un PGD permet de planifier, de traiter des questions de droits, de transmettre le fond d'archive, aux générations futures et aux populations d'où le fond vient. Il s'agit d'un texte, présentant aussi des schémas, permettant de tout documenter (le contexte de la recherche, la collecte des données, les ayants droits, les formats des fichiers utilisés, les données et métadonnées...)

Le PGD est un **document évolutif**, qui sert à penser la structuration de la donnée, son cycle de vie, son traitement à long terme, et non seulement un document administratif, ayant comme objectif la **conservation pérenne**.

Il permet de réfléchir sur tout le processus de la collecte, la production, le traitement de données. C'est une **opération intellectuelle**.

- **Afin de favoriser la réutilisabilité, des préconisations simples peuvent être suivies (Vademecum consortium Cahier)**
  - **Utiliser une licence permettant la réutilisabilité**, bien l'indiquer sur les jeux de données
  - **Déposer** les données dans un entrepôt
  - **Documenter tout** (documentation scientifique, juridique, technique), comment les données ont été collectées, comment elles seront rendues visibles, référencées, dans quel entrepôt, est-ce que l'archivage sera envisagé ? Cela afin d'assurer **la crédibilité du projet**.
  - **Réfléchir à la réutilisabilité depuis le début du projet**. Cela doit être le fil rouge pendant toute la conduite du projet.

Pour la suite : travailler avec l'équipe de Bibliissima + pour capitaliser sur leur guide des bonnes pratiques, réfléchir au sujet des métiers des bibliothèques et des archives, à leur évolution récente, aux compétences en acte et à la relation avec l'information scientifique et technique.

## Réseau des plateformes SPATIO

Sujets : drones, stockage des données, cadre juridique des données spatialisées, modèle économique. Ce dernier atelier a été animé grâce à une application numérique nommée « dominos » et capable d'aider le développement des cartes mentales, élaborée par Nathalie Lucas, directrice de recherche au CNRS et directrice du Cesor et dont le contact a été transmis par l'InSHS.

### Enjeux majeurs :

- **Les drones** sont présents dans les MSH où sont présents des personnels formés pour les piloter (un brevet de pilote de drones est nécessaire) : MSHE, MSH Clermont – Ferrand, MSH Dijon, MSH Val-de-Loire (pilote issu de l'audiovisuel), MSH Ange-Guepin (pas de pilote encore, brevet en cours).

**Les drones impulsent un travail véritablement interdisciplinaire** car peuvent servir l'**archéologie** (notamment préventive), la **géographie**, la **géomorphologie**, l'**agriculture**, la **géohydrologie**. Cette posture d'ouverture vers l'interdisciplinarité est fondamentale pour traiter les questions de captation, d'utilisation et d'interprétation de données des drones. C'est un atout et un enrichissement pour les collègues, mais également une difficulté (difficile d'être expert en tout).

Questions : comment stocker ces données ? Comment les documenter afin de pouvoir facilement les retrouver ?

Comment les pérenniser ?

Peut-on donner et comment des droits utilisateurs ?

### Exemples :

La MSH Clermont-Ferrand est davantage spécialisée dans l'ingénierie géomatique et la MSH Lyon-St.Etienne dans le développement informatique, leurs compétences sont complémentaires.

**Objectifs : concevoir un système de gestion de données qui favorise leur utilisation sur la longue durée** (système d'identification des images, formats non propriétaires, modèle de métadonnées).

Géolocaliser les images.

Créer une interface utilisateur

Déployer l'outil aux MSHs intéressées et aux autres partenaires

Interface Datadrone : [datadrone.msh-lse.fr](http://datadrone.msh-lse.fr)

Possibilité de filtrer par : date, mission, type d'acquisition

La suite du projet : inscrire le projet dans les bonnes pratiques de la science ouverte.

Rendre les données FAIR, avec notamment :

- Une normalisation des métadonnées, selon la directive INSPIRE
- Le moissonnage par la plateforme du CRAIG (centre régional auvergnais de l'information géographique).

A la MMSH projet Cartomundi : site en refonte, nouvelle version prévue pour 2023.

80 000 documents décrits et 10 000 reproductions numériques de cartes anciennes.

Consortium avec le GIS Collex-Persée

Les données sont stockées dans un catalogue de recherche

Les métadonnées sont documentées.

Pour accéder à Nakala il faut avoir un compte Humanum ID.

Une donnée NAKALA : un fichier et ses métadonnées

A la MMSH Mondes stockage des données 3D Partenariat avec le conservatoire national de données 3D (plateforme Huma-Num, produit du consortium 3D)

- **Le cadre juridique des données spatiales est le même que celui des autres données de recherche.**

Référence au livre d'Agnès Robin « Droit des données de la recherche. Science Ouverte, innovation, données publiques » (Larcier, 2022) qui traite du droit d'accès aux données publiques.

Selon le plan national de la science ouverte, les données de la recherche et les publications doivent être diffusées sans entrave autant que possible, mais également fermées autant que nécessaire.

Avant 2016 les données agrégées dans des bases de données étaient soumises au droit des producteurs de base de données.

**A partir de 2016 la Loi pour une République Numérique stipule que les données de la recherche doivent être ouvertes par défaut, notamment les données ayant un intérêt économique, social, sanitaire, environnemental.**

Les administrations ne pourront pas y opposer leurs droits de producteurs des bases de données.

Les données spatiales et géographiques sont régies par la directive INSPIRE (Infrastructure for Spatial Information in Europe, plus d'informations : <https://inspire.ec.europa.eu/about-inspire/563>).

**Importance de bien choisir la licence** : Ouverte : ETALAB ou ODC (Open Data Commons).

On trouve aussi souvent la licence creative common CC BY qui implique la citation de l'auteur et de la source et la réutilisation de la même licence lorsque les données en question sont réutilisées.

Si pas de licence indiquée : la Loi prévoit

**Exceptions à l'ouverture :**

- Protection des données personnelles
- Secret professionnel, commercial
- Propriété intellectuelle
- Protection du patrimoine scientifique et technique de la nation
- Droit d'auteurs des chercheurs

**Originalité : empreinte de l'originalité de l'auteur. Une carte peut aussi être considérée une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur.**

Dans le cadre d'un partenariat public – privé : le privé n'est pas obligé d'ouvrir ses données, celle-ci est une clause spécifique à négocier dans le contrat.

L'ouverture des données spatiales doit respecter les principes FAIR : findables, accessibles, interoperables, reusable.

Attention à la multiplication des entrepôts : aujourd'hui le ministère a mis en place DATA.GOUV.FR, un entrepôt de dépôt des données de la recherche avec interface d'accès unique.

**Questions communes aux quatre réseaux :**

Certaines problématiques sont partagées par les quatre réseaux. Une réflexion commune pourrait être menée lors d'un groupe de travail transversal et les résultats présentés au collège de suivi des plateformes. Dans cet esprit, une réunion des quatre comités de pilotage est organisée le 25 janvier.

Proposition de questions communes (d'autres peuvent être proposées) :

- Science Ouverte
  - o Comment documenter, retrouver et réutiliser les données de la recherche (indépendamment du réseau des plateformes qui les produit / utilise) ?

- Modèle économique (même si ce terme peut « gêner ») -> La question pourrait mieux être tournée : Quelles ressources au service des quels besoins ?

Les discussions qui auront pu émerger lors du 25 janvier seront transmises au collège de suivi des plateformes, qui pourra nous accompagner.